

# Feuille officielle du district de La Neuveville

No 30 - Vendredi 21 août 2015

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



## Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

### AVIS AUX ABONNES

Mesdames, Messieurs, chers clients,

En raison de travaux sur le réseau à fibres optiques, tous les services seront coupés dans le secteur Est de La Neuveville ainsi qu'à Chavannes

**Le mardi 08 septembre 2015  
entre 00h01 et 06h00**

Ceci implique la télévision numérique HD, internet ainsi que la téléphonie fixe.

Nous vous remercions pour votre compréhension et nous excusons pour les désagréments occasionnés.

Meilleures salutations

SERVICES INDUSTRIELS  
Service du télé-réseau

### A LOUER À LA NEUVEVILLE Place de la Liberté 11

Appartement 2 1/2 pièces, 2<sup>ème</sup> étage,  
Cuisine agencée, cave  
Loyer Fr. 650.- + charges Fr. 100.-  
Libre dès le 01.10.2015

Renseignements et visites :  
Municipalité de La Neuveville,  
Département des finances  
Tél. 032 752 10 10

### A LOUER À LA NEUVEVILLE Rue de l'Hôpital 21

Appartement 3 1/2 pièces, 3<sup>ème</sup> étage,  
Cuisine agencée, cave, galetas, ascenseur  
Libre dès le 01.11.2015  
Loyer Fr. 800.- + charges Fr. 200.-

Renseignements et visites :  
Municipalité de La Neuveville,  
Département des finances  
Tél. 032 752 10 10

### Avis de construction

**Requérant et auteur du projet :** M. Pierre Tschampion, chemin du Tirage 15a, 2520 La Neuveville.

**Projet :** Installation d'une pompe à chaleur eau-eau avec usage d'eaux publiques, au chemin du Tirage 15a, sur la parcelle no 3351, ban de La Neuveville.

**Zone :** H2.

**Dimensions :** Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 14 août 2015 au 14 septembre 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, place du Marché 3, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 14 août 2015

Services techniques de La Neuveville

### COMMUNE MUNICIPALE DE LA NEUVEVILLE

#### Désaffectation du secteur B4 au cimetière de La Neuveville

Conformément à l'article 22 du Règlement sur cimetière et les inhumations de la Commune municipale de La Neuveville, le Conseil municipal a décidé de procéder à la désaffectation des niches suivantes au 1<sup>er</sup> décembre 2015 :

**Niches du secteur B4 portant les numéros :**  
29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47  
48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66

Le délai de désaffectation de toutes ces niches est échu depuis plus de 35 voire 40 ans.

Toutes questions relatives à ces désaffectations sont à adresser à :

Administration du cimetière de La Neuveville, case postale 118, 2520 La Neuveville ou par téléphone au numéro 079 248 26 26.

Le Conseil municipal prie les proches des personnes incinérées de bien vouloir enlever les pierres cinéraires, plantes et autres objets qu'ils désirent conserver, jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2015 au plus tard. Après cette date, toutes les niches seront désaffectées, les plaques cinéraires détruites et les petits jardins nettoyés.

2520 La Neuveville, le 20 février 2015

Le Conseil municipal

### JURA BERNOIS TOURISME VISITES GUIDEES 2015 GEFÜHRTE BESICHTIGUNGEN 2014 LA NEUVEVILLE – VIEILLE VILLE ALTSTADT

Les visites sont organisées, durant les mois d'août les

**Dimanche 23 août à 15h05  
Dimanche 30 août à 15h05**

Elles sont bilingues (français/allemand), ont lieu par tous les temps et durent une heure.

S'inscrire n'est pas nécessaire.

Le lieu de rendez-vous est au débarcadère BSG.

Coût : CHF 10.-.

JURA BERNOIS TOURISME  
MARION SAENGER  
Responsable du bureau d'accueil  
Rue du Marché 4 | CH-2520 La Neuveville  
T. +41 (0) 32 751 49 49 | F. +41 (0) 32 751 28 70  
laneuveville@jurabernois.ch | www.jurabernois.ch

### Avis de construction

**Requérant et auteur du projet :** M. Jean-Paul Bonjour, rue du Port 2, 2520 La Neuveville.

**Projet :** Construction d'une piscine enterrée, à la rue du Port 2, sur la parcelle no 346, ban de La Neuveville.

**Zone :** Plan de quartier « Vieille Ville ».

**Dimensions :** Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 14 août 2015 au 14 septembre 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent

être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 14 août 2015

Services techniques de La Neuveville

### MIDI ACTIF MISE EN FORME - CARDIO

**Session automne 2015  
La Neuveville**

**Renforcement musculaire - Urban fitness**

**Vous êtes intéressé?**

Vous aimez faire du sport et vous pensez que c'est important pour la santé et pour votre mise en forme?

L'OSSM en collaboration avec la commune de la Neuveville vous propose un prix avantageux de Fr. 100.- pour 12 séances.

**Infos**

Durée du cours: 45 min. de 12h15 à 13h00  
Vestiaires, Douches: Seront accessibles sur place.  
Lieu: La Neuveville, Halle de sport du Collège du District, Prés-Guëtins 17: les jeudis, renforcement musculaire et mise en forme (voir dates ci-dessous);

<b>27.08.2015</b>	<b>22.10.2015</b>
<b>03.09.2015</b>	<b>29.10.2015</b>
<b>10.09.2015</b>	<b>05.11.2015</b>
<b>17.09.2015</b>	<b>12.11.2015</b>
<b>24.09.2015</b>	<b>19.11.2015</b>
<b>01.10.2015</b>	<b>26.11.2015</b>

Inscrivez-vous rapidement sur notre site internet: [www.be.ch/sport-ossm](http://www.be.ch/sport-ossm) > Projets de promotion du sport > Midi actif

**Pour de plus amples informations**  
OSSM - Service du sport  
Rue des Fossés 1, 2520 La Neuveville  
Tél. 031 635 49 50  
[ossm.sport@pom.be.ch](mailto:ossm.sport@pom.be.ch)



# Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

## Avis de construction

**Requérant :** M. Louis Konkoly, chemin de Bel-Air 6, 2520 La Neuveville.

**Auteur du projet :** M. Norbert Oechsli, chemin des Peupliers 11, 2520 La Neuveville.

**Projet :** Agrandissement du bâtiment existant pour la création d'un espace salon/lecture, création d'une terrasse au 1er étage et aménagement d'une place de stationnement, au chemin de Bel-Air 6, sur la parcelle no 1639, ban de La Neuveville.

**Zone :** H2.

**Dérogation :** A l'article 80 de la loi sur les routes pour le non-respect de la distance à la route communale concernant l'aménagement d'une place de stationnement.

**Genre de construction :** Fondations : radier béton armé. Construction portante : Parois : béton et verre; Plafonds : béton. Façades : béton et verre; Toit : plat en béton.

**Dimensions :** Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 14 août 2015 au 14 septembre 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 14 août 2015

Services techniques de La Neuveville

## Avis de construction

**Requérants :** M. et Mme Jacques et Laurence Macabrey, route du Château 36, 2520 La Neuveville.

**Auteur du projet :** Schwab-System, John Schwab SA, M. Mikael Monteserin, Plafanenstrasse 7, 3236 Gampelen.

**Projet :** Construction d'une maison familiale et d'un abri à voitures, à la route du Château 36a, sur la parcelle no 629, ban de La Neuveville.

**Zone :** HA3, située en zone de dangers bleue.

**Dérogations :** A l'article 44 du règlement de construction communal (RCC) pour le non-respect de la distance entre bâtiments.

**Genre de construction :** Fondations : béton. Construction portante : Parois : ossature bois; Plafonds : dalle massive bois. Façades : crépi gris clair/gris foncé; Toit : 1 pan, inclinaison 5° en tôle sinus, couleur gris-anthracite.

**Dimensions :** Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 14 août 2015 au 14 septembre 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 14 août 2015

Services techniques de La Neuveville

## MOBILITY EST DISPONIBLE À LA NEUVEVILLE

Comme vous le savez certainement un véhicule Mobility est disponible pour la population, à La Neuveville !

Mobility est un service de partage de voitures (Car-sharing) performant dans toute la Suisse. Ce concept s'adresse aux personnes désirant utiliser un véhicule pour se déplacer dans une région définie sur une courte durée pour des raisons professionnelles ou privées. La tarification comprend le nombre de kilomètres effectués ainsi que la durée d'utilisation du véhicule.

Les abonnés de ce service de partage de voiture ont la possibilité dès maintenant de réserver la voiture mise à disposition à La Neuveville. Mobility offre aux utilisateurs de La Neuveville un véhicule confortable de type Renault Mégane.

Pour pouvoir disposer de cette offre étendue sur toute la Suisse, il est indispensable de s'abonner par téléphone au 0848 824 812 ou sur le site internet [www.mobility.ch](http://www.mobility.ch).

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez également vous adresser à l'administration communale de la Neuveville au 032 752 10 80

Commune de La Neuveville



## NOCTAMBUS ET MOONLINER

Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00
- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

## ASSOCIATION BÉNEVOLE 7 SUR 7

### Avez-vous besoin d'aide ?

Notre association est composée d'une cinquantaine de personnes, chauffeurs, animatrices, coordinatrices, caissière, secrétaire, tous bénévoles convaincus. Sa tâche principale consiste en transport de personnes (hôpital, thérapeute, coiffeur ou même commissions). Elle anime également des après-midis de jeux, organise des visites... etc.

Pour vos diverses demandes, notre service bénéficie d'un numéro de téléphone que la commune met aimablement à notre disposition.

**032 752 10 77**

**LES JOURS OUVRABLES : DE 9H À 10H30**

Le comité

**Police cantonale à La Neuveville**  
**032 346 88 81**

## Nouvelles de l'administration

### Dix ans après les crues de 2005 Les efforts accomplis sont payants

**La population bernoise est aujourd'hui mieux protégée contre les crues qu'en août 2005. Au cours des dix années écoulées, le canton et les communes ont réalisé quelque 50 projets et investi, avec la Confédération, environ 650 millions de francs. Des progrès importants ont également été faits dans la prévention, les prévisions et les alertes. Des mesures restent à prendre dans le domaine de l'aménagement du territoire et dans le financement des projets d'infrastructure coûteux.**

Les très fortes précipitations de la fin du mois d'août 2005 avaient provoqué des crues et des coulées de boue sur tout le versant nord des Alpes. Ces phénomènes avaient revêtu une intensité particulière dans le canton de Berne. Les trois grands lacs avaient débordé et, à Berne, l'Aar avait inondé le quartier de la Matte. L'Oberland bernois avait été fortement touché : des torrents avaient détruit des quartiers entiers à Brienz, Reichenbach et Diemtigen. Au total, les dommages causés par les intempéries d'août 2005 dans le canton de Berne ont été chiffrés à plus de 1,2 milliard de francs. Dix ans après ces événements, la conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer a tiré le bilan des réalisations accomplies depuis et

exposé les défis à venir lors d'une conférence de presse, à Berne.

Le canton de Berne est aujourd'hui mieux armé contre de tels événements et bien mieux protégé qu'il y a dix ans, a souligné la directrice bernoise des travaux publics, des transports et de l'énergie. Le premier choc passé, le canton a immédiatement réagi et engagé sans délai des travaux de remise en état. Des crédits d'urgence ont été alloués et des spécialistes de l'administration cantonale ont pris la direction des projets de protection les plus urgents. La reconstruction a été extrêmement rapide et efficace.

Dans le cadre du programme de protection contre les crues qu'il a engagé en 2005, le canton de Berne a mis en œuvre avec les communes une cinquantaine de projets. Des ouvrages de protection de grande envergure ont été érigés par exemple à Brienz, Meiringen et Reichenbach ainsi que dans les vallées de la Lütchine et le Diemtigtal. Les galeries d'évacuation des eaux construites à Thoun et Lyss réduisent considérablement le danger de futures inondations dans ces deux villes. Et le canal de Hagneck, un ouvrage vieux de 130 ans, a été rénové. Au total, le canton et la Confédération ont investi quelque 450 millions de francs dans la protection contre les crues, auxquels s'ajoutent les 200 millions de francs également investis par les communes.

La prévention a été améliorée grâce aux cartes des dangers, qui couvrent maintenant la totalité du territoire cantonal. Les communes bernoises et les personnes qui souhaitent construire savent désormais précisément où se situent quels dangers.

**Commune de Nods**

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30  
Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

**Horaire de la déchetterie**

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

**AOÛT**  
**Samedi 22**  
**Lundi 24**

**de 9 h 30 à 11 h 30**

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

**TAILLE SAISON HIVERNALE**

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes,

- Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (hauteur sur la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables. En outre au bord des pistes cyclables, une bande de 50cm doit être maintenue libre.

Les riverains des routes doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autre végétation, si nécessaire plusieurs fois par année. Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et des feuilles d'automne.

Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates jusqu'au 31 octobre 2015.

**FSG NODS**

Et oui, chers juniors, les vacances sont finies. Reprise des leçons à partir du 23 août 2015.

**Horaire gymnastique groupe jeunesse**

**1 & 2 HarmoS**  
Jeudi de 17h à 18h - Véronique Aubry

**3 & 4 HarmoS**  
Jeudi de 18h à 19h - Véronique Aubry

**5, 6 & 7 HarmoS**  
Mercredi de 18h30 à 20h - Corinne Sunier

**8, 9, 10 & 11 HarmoS**  
Mardi de 18h30 à 20h - Svetlana Blaser

Contact en cas de questions  
Corinne Sunier - 079 254 22 39

Pour le comité : Gladys Bourquin

**TIRS OBLIGATOIRES  
AU STAND DE TIR DE NODS**

La dernière séance de tirs obligatoires sera organisée au Stand de tir de Nods/La Neuveville le samedi 29 août 2015 de 9 h 30 à 11 h 30. Le programme de tir reste inchangé. Les tireurs astreints doivent se présenter avec leur arme personnelle sans oublier leur livret de service, livret de tir ou livret de performances militaires. Il est conseillé de prendre les protège-ouïe et les documents, étiquettes et coordonnées individuelles propres au tir obligatoire. Les tireurs non-astreints sont bien entendu aussi invités pour cette dernière séance de tir obligatoire dans la région.

Presse - Société de tir de Campagne Nods

**RAMASSAGE DU PAPIER**

Le prochain ramassage du papier pour la commune de Nods aura lieu les

**21 et 22 août 2015**

**A cet effet, une benne sera déposée à la déchetterie dès 08.00 h.**

Ce ramassage n'étant plus effectué par les élèves, nous prions chacun de bien vouloir apporter lui-même son papier jusqu'à la benne.

**RAPPEL IMPORTANT : le papier doit être ficelé par paquets ou éventuellement mis dans des sacs papier dont les anses auront été préalablement retirées. Par sacs en papiers, il faut entendre les cabas en papier, mais pas les sacs pour les aliments des animaux qui sont totalement interdits. De plus en aucun cas il ne doit être emballé dans des sacs en plastique ou poubelles.**

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

ADMINISTRATION COMMUNALE

**STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS**

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 22 août de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

**ASSEMBLÉE COMMUNALE**

Les citoyennes et citoyens de Nods, ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués en assemblée communale, le

**Lundi 14 septembre 2015 à 20.00 heures**  
**à la salle du Battoir**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Modifications du règlement du 19.12.2001 concernant les élections aux urnes
  - a) Présentation
  - b) Approbation
3. Demande de crédit d'engagement de CHF 55'000.- pour le changement des tables et chaises de la halle de gym
  - a) Présentation
  - b) Approbation
4. Communications du Conseil communal
5. Divers

Nods 14.08.2015  
CONSEIL COMMUNAL

**ORDONNANCE  
SUR LES TARIFS ÉLECTRIQUES  
MODIFICATION DE LA RPC**

Dans la feuille d'avis du 10 juillet dernier, nous vous avons informé de la nouvelle ordonnance sur les tarifs électriques dès le 01.01.2016.

Nous vous prions de prendre note que la Confédération a modifié entre-temps le tarif RPC qui figurait dans notre ordonnance. **Le tarif RPC a été revu à la baisse. Il sera donc dès le 01.01.2016 de 1.20 centimes/kwh au lieu de 1.30.**

Administration communale

**Nouvelles  
de l'administration****Travaux à l'actuelle jonction  
d'autoroute de Bienne-est**

A partir de ce mois-ci et jusqu'au printemps prochain, l'Office cantonal des ponts et chaussées réalise des travaux à l'actuelle jonction d'autoroute de Bienne-est, ainsi que dans la rue Johann Renfer. Dans cette rue, l'office va élargir les voies de présélection vers l'autoroute et rénover les marquages au sol et les panneaux de signalisation de tout le secteur. Il va en outre équiper le carrefour de la jonction de feux de signalisation. Ces mesures permettront d'améliorer la circulation en vue de l'ouverture de la branche Est de l'A5, en 2017, en tenant compte de l'actuelle évolution aux Champs-de-Boujean (par exemple, les nouveaux stades). Elles per-

mettront également d'améliorer la sécurité des cyclistes. Le coût des travaux s'élève à 2 millions de francs. La rue Renfer restera ouverte à la circulation dans les deux sens durant tous les travaux. Il faut s'attendre par endroits à des rétrécissements de la chaussée et à des restrictions de la circulation.

**Inauguration du canal de Hagneck  
journée ouvrage ouvert**

Après complète réfection, le canal de Hagneck sera inauguré samedi 22 août lors d'une journée « ouvrage ouvert ». La population est invitée à venir visiter le canal entièrement rénové et à découvrir les mesures de revalorisation écologique à pied, en vélo ou en minibus, entre 10h00 et 16h00. Il y aura un service de restauration et des animations pour les enfants. Des renseignements complémentaires sont disponibles [www.be.ch/hagneckkanal](http://www.be.ch/hagneckkanal) (en allemand uniquement).





# Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

## HORAIRES TÉLÉPHONE & GUICHET

La permanence téléphonique est assurée du :  
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2015, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Me et Je	01.01.2015	02.01.2015	Nouvel-An
Ve et Lu	03.04.2015	06.04.2015	Pâques
Jeudi	14.05.2015	_____	Ascension
Lundi	25.05.2015	_____	Pentecôte
	20.07.2015	31.07.2015	Vacances estivales
	21.12.2015	01.01.2016	Vacances de Noël

## HORAIRES DES DÉCHETTERIES DIESSÉ / PRÊLES

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30
Prêles	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h00

### Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

## Avis de construction

Requérant : Office des immeubles et des constructions du canton de Berne, Reiterstr. 11, Berne

Auteur du projet : Bureau d'architecture Roberto Monti, Routé de Neuchâtel 3, La Neuveville

Propriétaire foncier : Canton de Berne, Office des immeubles et des constructions, Reiterstr. 11, Berne

Projet : Nouvelle couverture du toit, pose de deux velux et démolition d'une cheminée, parcelle 2122, village de Prêles

Zone : UP3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 14 août au 14 septembre 2015. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 14 août 2015

L'administration communale

## COMMANDE D'HUILE DE CHAUFFAGE

Les personnes intéressées par une commande groupée d'huile de chauffage sont priées de s'adresser à Mme Alexia Lecomte au 078 865 80 60 ou de s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous d'ici au 21 août 2015 au plus tard.

Le/la soussigné(e) passe commande de ..... litres d'huile de chauffage

Qualité  Normal  ECO

Nom, Prénom

Adresse

NPA/Localité

No de tél.

Signature

Date

La Livraison est prévue au mois de septembre 2015

L'administration communale

## PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSÉ, LAMBOING ET PRÊLES EN 2015

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal « Le Battoir », entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : Place de parc près du restaurant du Cheval-Blanc, entre 14h30 et 15h30

Samedi 22 août, 5 septembre, 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre, 31 octobre, 14 novembre, 28 novembre, 12 décembre.

L'administration communale



## PLACES LIBRES À LA CRÈCHE POUR LA RENTRÉE D'AOUT 2015

La crèche La Luciole vous propose :

- L'accueil d'enfants dans une petite équipe composée de personnel qualifié garantissant ainsi un encadrement de qualité dans une ambiance chaleureuse.

- Un programme pédagogique comprenant de nombreuses activités créatrices.

- Des infrastructures modernes dans un cadre tranquille et verdoyant.

N'hésitez pas à contacter la responsable, Mme Thomet, au 032 315 18 00. Elle se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

L'administration communale

## GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE (Bergerie du Haut)

Pour le week-end des 22 et 23 août 2015, le gardiennage sera assuré par R. Bourquin.

Le Comité

## COURSE ANNUELLE DES AÎNÉS 2015

Cette année, la course annuelle des aînés se fera à l'Abbaye de St-Maurice pour une visite du trésor. Comme indiqué dans notre annonce avant la pause estivale, il y aura deux dates, soit :

- Le jeudi 10 septembre 2015, départ à 9h30 du collège de Prêles

- Le mercredi 16 septembre 2015, départ à 9h30 de la Poste de Lamboing

Vous pouvez vous inscrire indifféremment à l'une ou l'autre date. Comme les places sont limitées en fonction des cars, pensez à vous inscrire rapidement. Si un des cars devait être complet avant l'autre, vous devriez alors participer à l'autre sortie.

Les personnes possédant une carte Raiffeisen sont priées de la prendre avec.

Afin de pouvoir organiser cette sortie au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'aide du talon d'inscription ci-dessous jusqu'au mercredi 26 août 2015 au plus tard.

N'oubliez pas de préciser si vous avez besoin d'un transport jusqu'au lieu de rendez-vous et pour le retour à domicile.

Pour tout renseignement sur cette excursion, vous pouvez nous contacter au 032 315 70 70.

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

### Talon d'inscription Course annuelle des aînés 2015

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Adresse : .....

Localité : .....

No de tél. : .....

Transport :  NON  OUI

Je participe à la sortie du :

je. 10 septembre 2015, départ à 09h30 du collège de Prêles

me. 16 septembre 2015, départ à 09h30 de la poste de Lamboing

A retourner jusqu'au 26 août 2015 au plus tard à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles

### PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.

- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. [www.szb-chb.ch](http://www.szb-chb.ch)



# Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

## FÊTE VILLAGEOISE 28, 29 ET 30 AOÛT 2015 Programme

### Vendredi 28 août 2015 19h00

Ouverture de la partie officielle (sous la tente centrale) avec la participation de la fanfare Harmonie de Prêles  
Ouverture des carnatzets  
20h00-21h00  
Concert des Ateliers de l'Ecole de Musique du Jura bernois  
21h00-22h00  
Humoriste – Marc Donnet-Money, Sketchs  
21h00-24h00  
Soirée futuriste Jeunesse à la Halle  
00h30  
DJ Tom Fontana

### Samedi 29 août 2015 10h00-17h00

Démonstration de sculptures à la tronçonneuse  
09h00-16h00  
Marché de produits du terroir et artisanat, Vide-grenier  
09h00-12h00  
Animations pour les enfants  
10h30-16h00  
Grand tournoi de babyfoot humain  
17h30  
Vente aux enchères à l'américaine  
18h00  
Le chœur de France chante des musiques actuelles  
20h00-03h00  
Nuit blanche, animation musicale  
22h30  
Feu d'artifice

### Dimanche 30 août 2015 09h00-11h00

Déjeuner paysan à la ferme de la famille Tschanz avec les Dames de la Vulg  
11h00-12h00  
Culte oecuménique avec les communautés réformées, catholiques et de l'Abri  
12h00  
GSN 2.0, concert de variété française et anglophone  
14h00-15h30  
Cortège

## FÊTE VILLAGEOISE 28, 29 ET 30 AOÛT 2015

### Service de bus

Un service de bus est organisé durant les nuits du vendredi et du samedi entre 00h00 et 04h00. Celui-ci circulera sur le Plateau et en direction de La Neuveville.

### Remerciements aux riverains

Nous remercions d'ores et déjà vivement les riverains de la fête de leur compréhension en vue des nuisances qui pourront survenir durant ces jours liesse.

### Restriction de circulation

De vendredi 16h00 à lundi 06h00, la circulation sur la route cantonale entre le carrefour du centre du village et l'hôtel de l'Ours ne sera plus possible.

Le trafic de transit sera dévié de La Neuveville (contour « de la main ») sur Lignièrès et de Lamboing (scierie) sur Diesse.

La desserte par le car postal sera toutefois assurée en passant par le chemin des Nazieux. L'arrêt devant

l'administration communale sera déplacé dans le carrefour du centre du village.

### Attention !

**En raison du passage du cortège, le dimanche de 13h30 à 16h30, aucun trafic ne sera possible sur la route cantonale depuis le chemin des Labours jusqu'à l'hôtel de l'Ours.**

D'avance nous remercions la population de respecter la signalisation mise en place.

*L'administration communale*

## TOURNOI DE BABY-FOOT HUMAIN DU 29 AOÛT 2015



Le baby-foot humain est un jeu gonflable où s'opposent deux équipes de six joueurs ou joueuses chacune. Les 12 participants sont attachés par des ceintures à des barres métalliques qui permettent uniquement des déplacements latéraux, comme dans un baby-foot standard.

Nous attendons jusqu'à 36 équipes lors de notre tournoi. Le financement est assuré mais nous recherchons encore des sponsors pour les récompenses que nous offrirons aux joueurs (bons cadeaux, produits de votre commerce, cadeaux publicitaire...).

Le règlement de jeu est disponible sur le site internet de la commune.

### INSCRIPTION AU TOURNOI DE BABY-FOOT HUMAIN

NOM D'EQUIPE : .....

CATEGORIE : .....

NOM DU CAPITAINE : .....

TEL : .....

EMAIL : .....

ADRESSE : .....

NOM	PRENOM
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

Inscription de 60.-Chf par équipe, versement sur jusqu'au 26 août sur le compte CH42 8005 1000 0026 7142 7 (Raiffeisen Pierre Peruis), Chaque équipe reconnaît avoir pris connaissance du règlement.

Informations au 078 669 68 41 ou j-rl@hotmail.ch

## FERMETURE DE LA ROUTE DE CHÂTILLON Remise d'autorisations de circulation

Dans le courant du mois d'août, nous allons mettre en place la signalisation pour l'interdiction de circulation (autorisation écrite exceptée) à la route de Châtillon, tronçon entre l'accès Est menant au Foyer d'Education et l'accès Ouest menant à La Praye et au Foyer d'Education.

Pour rappel, cette mesure a été déposée publiquement du 29 novembre 2013 au 22 décembre 2013 et aucune opposition n'a été faite.

Si vous aviez besoin d'utiliser ce tronçon de route :  
- en tant que propriétaire ou locataire de parcelles dans la zone concernée,  
- en tant qu'exploitant d'une parcelle de la zone concernée,  
- et pour tout cas exceptionnel pouvant survenir,

vous pouvez écrire à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles, en motivant votre demande et en joignant une copie du permis de circulation du véhicule concerné.

Pour tout renseignement par rapport à ces autorisations, vous pouvez nous joindre au 032 315 70 70.

*L'administration communale*

## Avis de construction

### Commune de Plateau de Diesse

**Requérante :** Swisscom (Suisse) SA, Wireless Access, Alte Tiefenaustrasse 6, 3050 Berne

**Auteur du projet :** Hitz und Partner AG, Tiefenaustrasse 2, 3048 Worblaufen

**Emplacement :** Parcelle no 2318, au lieu-dit Contre-Montet, Prêles, commune de Plateau de Diesse

**Projet :** Construction d'une installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA

**Dimensions :** Selon plans déposés

**Construction :** Selon plans déposés

**Zone :** ZUP

**Recensement architectural :** Ensemble bâti A

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 septembre 2015 inclusivement auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 21 août 2015

Le préfet : J.-Ph. Marti

## Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appels d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

**Commune mixte de Plateau de Diesse**

www.leplateaudediesse.ch

COMMUNE MIXTE  
DE PLATEAU DE DIESSE  
AUX AYANTS DROIT DE VOTE  
EN MATIÈRE COMMUNALE

**CONVOCATION**

à l'Assemblée communale du 15 septembre  
2015 à 20 h 00, à la Salle du Battoir à Diesse

**Ordre du jour**

**1. Crédit d'engagement de Fr. 105'000.00 pour  
la rénovation de la station transformatrice  
«Village» de Lamboing**

- a) Présentation du projet  
b) Approbation du crédit d'engagement  
de Fr. 105'000.00

**2. Crédit d'engagement de Fr. 420'000.00 pour  
l'assainissement des cibles de Prêles et de  
Diesse**

- a) Présentation du projet  
b) Approbation du crédit d'engagement de  
Fr. 420'000.00

**3. Règlement de la taxe immobilière (RTim)**

- a) Présentation du règlement  
b) Approbation du règlement

**4. Règlement de Police communale**

- a) Présentation du règlement  
b) Approbation du règlement

**5. Modification du plan de zones no 5 et mo-  
dification du règlement de construction art.  
54, village de Prêles (zone Les Joncs)**

- a) Présentation de la modification  
b) Approbation de la modification

**6. Informations du Conseil communal**

**7. Divers et imprévus**

**Informations :**

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révo-  
lus et domiciliés dans la commune depuis trois mois  
au moins ont le droit de vote. Les autorités commu-  
nales se réservent le droit de contrôler l'identité des  
ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 14 août 2015

**DÉPÔT PUBLIC**

Le Conseil communal de la commune mixte de Pla-  
teau de Diesse informe les citoyennes et les citoyens  
qu'il met en dépôt public, du 14 août 2015 au 15  
septembre 2015,

- le règlement de la taxe immobilière (RTim),
- le règlement de Police communale.

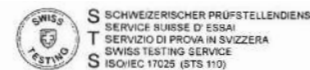
Ces documents, en vertu de l'article 54 al. 1 de la  
Loi sur les communes (LCo) sont déposés publique-  
ment à l'administration communale pendant la pé-  
riode mentionnée plus haut. Il est possible à tous  
les citoyennes et les citoyens de les consulter pen-  
dant les heures d'ouverture du bureau ou sur ren-  
dez-vous.

Ces objets seront soumis pour approbation lors de  
l'assemblée communale du 15 septembre 2015.

Le Conseil communal  
Prêles, le 14 août 2015

**COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE / ANALYSE DE L'EAU****Feuille de résultats, annexe au rapport d'analyse**

Contrôle H2599, Réseau communal de Plateau de Diesse, 2516  
Lamboing

**Description de l'échantillon**

Numéro de l'échantillon	89750
Date de prélèvement	10.06.2015
Heure du prélèvement	08h25
Date d'arrivée	10.06.2015
Commune	Plateau de Diesse
Nom du réseau	Source de l'école Lamboing
No du lieu de prélèvement	15106
Désignation	Station de pompage, lavabo après UV (robinet droit)
Traitement de l'eau	désinfectée
Utilisation	utilisée comme eau potable
Température de l'eau	14,1 °C

**Résultats microbiologiques**

Critères d'analyse	Résultat	Unité
Escherichia coli	non décelable	par 100 ml
Entérocoques	non décelable	par 100 ml
Germes aérobies, mésophiles	5	par ml

Valeur de tolérance selon l'ordonnance sur l'hygiène
non décelable
non décelable
300 (réseau), 100 (à la source)

**Description de l'échantillon**

Numéro de l'échantillon	89751
Date de prélèvement	10.06.2015
Heure du prélèvement	08h20
Date d'arrivée	10.06.2015
Commune	Plateau de Diesse
Nom du réseau	Source de l'école Lamboing
No du lieu de prélèvement	15106
Désignation	Station de pompage, lavabo après UV (robinet droit)
Traitement de l'eau	désinfectée
Utilisation	utilisée comme eau potable
Température de l'eau	14,1 °C

**Résultats physiques et chimiques**

Critères d'analyse	Résultat	Unité
Aspect	en règle	
Turbidité (90 degrés)	0,14	UT/F
Dureté totale	3,00	mmol/l
Degré de dureté	30,0	°f
Calcium	112,7	mg/l
Magnésium	4,7	mg/l
Sodium	2,1	mg/l
Potassium	1,0	mg/l
Chlorure	3	mg/l
Nitrate	17	mg/l
Sulfate	3	mg/l
Fluorure	0,04	mg/l
Nitrite	non décelable	mg/l
Ammonium	0,02	mg/l

Exigence / valeur directrice
en règle
T: 1.0 D: 0.2 (après filtration)
D: 1 à 5
D: 10 à 50
D: jusqu'à 200
D: jusqu'à 50
D: jusqu'à 20
D: jusqu'à 5
D: jusqu'à 80
T: 40
D: jusqu'à 200
T: 1,50
T: 0.1 (LD: 0.02)
T: 0.1 (LD: 0.02)

Légende: T = Valeur de tolérance selon l'ordonnance sur les substances étrangères et les composants (OSEC)  
G = Valeur limite OSEC  
D = Valeur directrice du Manuel suisse des denrées alimentaires, LD = Limite de détection

**Appréciation**

Les résultats d'analyse répondent aux dispositions légales.

**Commune mixte de Plateau de Diesse**

www.leplateaudediesse.ch

**Feuille de résultats, annexe au rapport d'analyse**

Contrôle H2599, Réseau communal de Plateau de Diesse, 2516 Lamboing

S SCHWEIZERISCHER PRÜFSTELLENDIENST  
S SERVICE SUISSE D'ESSAI  
T SERVIZIO DI PROVA IN SVIZZERA  
S SWISS TESTING SERVICE  
ISO/IEC 17025 (STS 110)**Description de l'échantillon**

Numéro de l'échantillon 89752  
 Date de prélèvement 10.06.2015  
 Heure du prélèvement 08h15  
 Date d'arrivée 10.06.2015  
 Commune Plateau de Diesse  
 Nom du réseau Source de l'école Lamboing  
 No du lieu de prélèvement 15102  
 Désignation Station de pompage, lavabo avant UV, arrivé source de l'école non traitée  
 Traitement de l'eau eau brute avant traitement  
 Utilisation eau brute avant traitement  
 Température de l'eau 10,3 °C

**Résultats physiques et chimiques**

Critères d'analyse	Résultat	Unité	Exigence
Aspect	en règle		
Turbidité (90 degrés)	0,08	UT/F	T: 1,00
Dureté totale	3,02	mmol/l	
Degré de dureté	30,2	°f	
Calcium	113,1	mg/l	
Magnésium	4,8	mg/l	
Sodium	2,1	mg/l	
Potassium	0,8	mg/l	
Chlorure	3	mg/l	
Nitrate	17	mg/l	T: 40
Sulfate	4	mg/l	
Fluorure	0,04	mg/l	T: 1,50
Nitrite	non décelable	mg/l	T: 0,10
Ammonium	non décelable	mg/l	T: 0,10

Légende: T = Valeur de tolérance selon l'ordonnance sur les substances étrangères et les composants (OSEC)  
 G = Valeur limite OSEC

**Description de l'échantillon**

Numéro de l'échantillon 89746  
 Date de prélèvement 10.06.2015  
 Heure du prélèvement 07h35  
 Date d'arrivée 10.06.2015  
 Commune Plateau de Diesse  
 Nom du réseau (SED) Réseau de distribution Diesse  
 No du lieu de prélèvement 02070  
 Désignation SED, lavabo  
 Traitement de l'eau désinfectée  
 Utilisation utilisée comme eau potable  
 Température de l'eau 16,6 °C

**Résultats microbiologiques**

Critères d'analyse	Résultat	Unité	Valeur de tolérance selon l'ordonnance sur l'hygiène
Escherichia coli	non décelable	par 100 ml	non décelable
Entérocoques	non décelable	par 100 ml	non décelable
Germes aérobies, mésophiles	17	par ml	300 (réseau), 100 (à la source)

**Appréciation**

Les résultats d'analyse répondent aux dispositions légales.

Suite des résultats dans la prochaine Feuille officielle



Chaque minute dans  
le monde, un enfant perd  
la vue!

Offrez la vue avec  
seulement 50 francs!

**cbm**  
mission chrétienne  
pour les aveugles

www.cbmswiss.ch  
CP 80-303030-1 • 8027 Zürich

Les donateurs  
de sang  
**SAUVENT  
DES VIES**



# Dans nos paroisses

## Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi  
Cultes dans les homes :  
10h Mon Repos et 10h45 Montagu  
Dimanche 23 août

10h Culte  
John Ebbutt, pasteur  
Baptêmes de Niels et Loric Gerber  
Participation d'un quatuor vocal accompagné au piano  
Jean 14, 1-14 : Je suis le chemin, la vérité, la vie  
Chants : 36-22 ; 138, 44-09  
Apéritif à l'issue du culte

Mercredi  
10h Recueillement, Blanche Eglise  
14h30, Chœur du mercredi à la maison de paroisse. Re-  
prise pour chanter en toute simplicité !

Jeudi  
20h Blanche-Eglise : dernier recueillement du mois :  
terre en vue !

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours

A votre service, pasteurs John Ebbutt - 032 751 28 57  
Marie-Laure Krafft Golay : 032 751 70 82  
Tél. n° d'urgence : **0848 20 25 20**  
[www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch) - [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)  
et [www.lac-en-ciel.ch](http://www.lac-en-ciel.ch)

## Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag 23. August  
11 Uhr, Skihütte Spitzberg: Bergpredigt. Mit Willy Riech-  
steiner (Gitarre), Pfr. Eric Geiser. Anschliessend Apéro  
und Mittagessen von der Skiriege.  
Amtswochen  
23. Juli bis 30. August: Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi  
(079 439 50 99).

## Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 23 août  
10h Messe à l'église paroissiale  
Mardi  
10h30 Messe à Mon Repos  
Jeudi

Pas de messe  
Dimanche 30 août  
11h Culte œcuménique à Prêles (fête du village)

Pour tout renseignement : 032 751 28 38 le mercredi  
de 9h à 11h et jeudi de 15h à 17h/ ou par mail :  
[laneuveville@cathberne.ch](mailto:laneuveville@cathberne.ch) / Site Internet :  
[www.cathberne.ch/laneuveville](http://www.cathberne.ch/laneuveville)

## Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 23 août  
Culte à 10h00 à Diesse, pasteur Stéphane Rouèche  
Fête villageoise  
Dimanche 30 août à 11h00 sous la tente principale au  
centre du village de Prêles, célébration œcuménique  
avec la participation de Kesh, graffeur professionnel  
Service de voiture

Pour vous rendre au culte à Diesse: passage à 9h35  
Funi Prêles; 9h40 école Prêles; 9h45 Poste Lamboing;  
Si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, passage éga-  
lement à 9h50 centre du village de Diesse.

Contacts  
Pasteur: Stéphane Rouèche - 032 315 27 37  
& 079 429 02 80 - [strouech@gmail.com](mailto:strouech@gmail.com)  
Président: Pierre-André Lautenschlager  
032 315 24 40 - [lauten@bluewin.ch](mailto:lauten@bluewin.ch)

## Paroisse de Nods

Dimanche 23 août  
Diesse, 10h. Transport à 9h40 vers l'église.  
Dimanche 30 août  
Prêles, 11h. Sous tente. Célébration œcuménique dans  
le cadre de la fête villageoise

## Attention : sortie des aînés du village

Mardi 1<sup>er</sup> septembre.  
Départ du car à 9h30 du parc du Cheval-Blanc.

## Contacts

Pasteure : Mme Marie-Laure Krafft Golay  
Paroisse : 032 751 70 82 - [mikrafft@bluewin.ch](mailto:mikrafft@bluewin.ch)  
Présidente de paroisse : Mme Mireille Sauser

Téléphone. 032 751 40 83 - [sauser.mireille@bluewin.ch](mailto:sauser.mireille@bluewin.ch)

## Eglise Evangelique de l'Abri, La Neuveville

Dimanche 23 août  
10h00 Culte de baptêmes à la plage de Mon Repos  
Mardi  
Forum des hommes de 6h25 à 7h00  
Mercredi  
Au café des dames 9h15 à 11h00

[www.labri.ch](http://www.labri.ch) – tél : 032 751 36 65

## Eglise Adventiste - Services religieux

Pas d'informations reçues



## Paroisse Catholique de La Neuveville et du Plateau de Diesse

Rue des Mornets 15/19  
Case postale  
2520 La Neuveville

## Concerne les enfants catholiques qui commencent la 3<sup>e</sup> Harmos et leur famille

Notre paroisse leur propose de suivre le pro-  
gramme de catéchèse intergénérationnelle qui  
consiste en 3 rencontres durant l'année  
liturgique. Automne, printemps et avant les  
grandes vacances. Suivi le moment venu des  
sacrements de la Communion, du Premier par-  
don et de La Confirmation.

Inscription et renseignements auprès de la coor-  
dinatrice Martine Pujol 32 751 28 76  
E-mail : [martine.pujol@bluewin.ch](mailto:martine.pujol@bluewin.ch)

*Pour l'équipe du caté  
Abbé / Léon Foé*



Les communautés réformées, catholique et de  
l'Abri vous invitent à la

## CÉLÉBRATION ŒCUMÉNIQUE DE LA FÊTE VILLAGEOISE À PRÊLES

Dimanche 30 août à 11h00  
sous la tente principale  
Au centre du village

Un moment chaleureux et joyeux  
avec la participation du graffeur KESH

Service de voiture : 10h35 Funi Prêles / 10h45  
Poste Lamboing / 10h50 centre village Diesse

Bienvenue à chacune et chacun !

# Agenda

## SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE

**LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE**  
Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.  
Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

## SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD)

**DISTRICT DE LA NEUVEVILLE**  
Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19  
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

## ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?  
**Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)**  
**Visites. Renseignements: lundi- vendredi de 9h à 10h30.**  
Tél. 032 752 10 77

## BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction  
de lettres et demandes diverses.

## SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

**Nouveaux horaires :** le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert  
le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mer-  
credis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est  
fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel :  
[info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch) N° d'urgence : 0848 20 25 20

## SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place  
de parc, est ouvert mercredi matin de 9h à 11h et jeudi après-  
midi de 15h à 17h. Adresse postale : case postale 213, 2520  
La Neuveville. Tél. 032 751 28 38 (répondeur)  
Adresse e-mail: [laneuveville@cathberne.ch](mailto:laneuveville@cathberne.ch)  
Site internet: [www.cathberne.ch/laneuveville](http://www.cathberne.ch/laneuveville)

## SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour  
les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

## ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

## SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

**Noctanbus:** départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00  
**Moonliner:** départ de la Gare (Bienne) à 2h15

## COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

## BOULANGERIE DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

## JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous  
[www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch). Courriel : [laneuveville@jurabernois.ch](mailto:laneuveville@jurabernois.ch)  
Tél. 032 751 49 49

## FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30  
à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois  
au Landeron.

## MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

**Ouverture d'avril à octobre, le dimanche de 14h30-17h30.**  
**Visites guidées sur demande. Renseignements :**  
[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch) – [musee.laneuveville@bluewin.ch](mailto:musee.laneuveville@bluewin.ch)  
ou Jura bernois tourisme, tél : 032 751 49 49  
Dès le 19 avril 2015, date d'ouverture du Musée, les objets des  
dépôts sont à nouveau en vadrouille et investissent la Tour !  
Découvrez-les sans plus attendre !

## Pharmacie

**0842 24 24 24 (gratuit)**

## Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas at-  
teignable : **0900 144 111** (1.50 mn Fr. à partir du réseau fixe).

## Dentiste

**0900 90 39 03** (1.95 mn Fr. à partir du réseau fixe)

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Lon-  
geau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service den-  
taire d'urgence sont payables au comptant.